

Formation à la conduite des Plates formes Mobiles de Personnel PEMP CACES® R486 Préparation au CACES® R486 et à l'autorisation de conduite

PROGRAMME

1. ASPECTS REGLEMENTAIRES

- La délivrance de l'autorisation de conduite
- Le CACES® R486 et ses conditions d'obtention

2. SENSIBILISATION AUX RESPONSABILITES

- Les obligations de l'employeur
- Les obligations du conducteur
- Réglementation concernant le constructeur
- Les sanctions éventuelles

3. TECHNOLOGIE DE LA PEMP

- Les catégories de PEMP et leur utilisation spécifique
- Performances et adéquations
- Les principaux organes d'une PEMP
- Les dispositifs de sécurité
- Les consignes d'entretien et les différents contrôles

4. PREVENTION DES RISQUES

- Le mode opératoire de prise et de fin de poste
- Conditions et règles d'utilisation (nombre, qualification du personnel, prescriptions du constructeur)
- Principaux risques et causes d'accidents

5. LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DE LA PEMP

- Résistances au sol
- Obstacles






6. MODALITES DE SECOURS EN CAS D'INCIDENTS

- Manœuvre à partir du poste de secours
- Consignes en cas d'électrisation de la PEMP

7. EXERCICES PRATIQUES

- Vérification de l'adéquation
- Réalisation des contrôles
- Positionnement par rotation, translation, élévation
- Calage de la PEMP
- Exercices de maniabilité, dessous, le long et au-dessus d'une structure et entre des espaces réduits
- Exercices de conduite et de circulation avec la PEMP, slalom...

EPI nécessaires pour la formation :

-  Casque à jugulaire
-  Chaussures de sécurité
-  Harnais
-  Tenue ou gilet haute visibilité
-  Gants



Durée

3 jours
Recyclage requis tous les 5 ans



Pré requis

Être apte médicalement et âgé(e) d'au moins 18 ans



Public concerné

Toute personne étant amenée à utiliser (conduite ou surveillance), à titre permanent ou occasionnel, une Plateforme Elévatrice Mobile de Personnel

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances permettant de guider et d'utiliser une PEMP en toute sécurité, ainsi que faire l'adéquation d'une PEMP pour un travail précis
- Secourir une personne bloquée
- Être capable de réussir l'examen CACES® R486

Méthodes pédagogiques

- La pédagogie alternative (périodes pratiques et théoriques) permet d'optimiser les conditions de travail et de sécurité des opérateurs
- La journée théorique, présentée sous vidéo projection, est agrémentée d'études de cas et de mises en situation permettant de valider les connaissances de chaque participant et d'anticiper sur certaines incompréhensions

Mode d'évaluation

L'examen CACES® R486 est validé par un testeur certifié : contrôle des connaissances théoriques et évaluation des savoir-faire.

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Sanction de la formation

Le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité CACES® et un carton d'autorisation de conduite pré-remplie seront délivrés si le stagiaire a réussi les examens.

Une attestation de formation nominative avec résultats aux examens de l'évaluation des acquis sera délivrée au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation, uniquement sur les catégories de PEMP utilisées.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Recyclage Conduite des Plateformes Mobiles de Personnel PEMP CACES® R486 Préparation au CACES® R486 et à l'autorisation de conduite

PROGRAMME

1. ASPECTS REGLEMENTAIRES

- La délivrance de l'autorisation de conduite
- Le CACES® R486 et ses conditions d'obtention

2. SENSIBILISATION AUX RESPONSABILITES

- Les obligations de l'employeur
- Les obligations du conducteur
- Réglementation concernant le constructeur
- Les sanctions éventuelles

3. TECHNOLOGIE DE LA PEMP

- Les catégories de PEMP
- Performances et adéquations
- Les principaux organes d'une PEMP
- Les dispositifs de sécurité
- Les consignes d'entretien et les différents contrôles

4. PREVENTION DES RISQUES

- Le mode opératoire de prise et de fin de poste
- Conditions et règles d'utilisation (nombre, qualification du personnel, prescriptions du constructeur)
- Principaux risques et causes d'accidents

5. LES CONDITIONS D'IMPLANTATION DE LA PEMP

- Résistances au sol
- Obstacles

6. MODALITES DE SECOURS EN CAS D'INCIDENTS

- Manœuvre à partir du poste de secours
- Consignes en cas d'électrification de la PEMP

7. EXERCICES PRATIQUES

- Vérification de l'adéquation
- Réalisation des contrôles
- Positionnement par rotation, translation, élévation
- Calage de la PEMP
- Exercices de maniabilité, dessous, le long et au-dessus d'une structure et entre des espaces réduits
- Exercices de conduite et de circulation avec la PEMP, slalom...

EPI nécessaires pour la formation :

- ↪ Casque à jugulaire
- ↪ Chaussures de sécurité
- ↪ Harnais
- ↪ Tenue ou gilet haute visibilité
- ↪ Gants



Durée

2 jours
Recyclage requis tous les 5 ans



Pré requis

Être apte médicalement et âgé(e) d'au moins 18 ans



Public concerné

Toute personne étant amenée à utiliser (conduite ou surveillance), à titre permanent ou occasionnel, une Plateforme Elévatrice Mobile de Personnel

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances permettant de guider et d'utiliser une PEMP en toute sécurité, ainsi que faire l'adéquation d'une PEMP pour un travail précis
- Secourir une personne bloquée
- Être capable de réussir l'examen CACES® R486

Méthodes pédagogiques

- La pédagogie alternative (périodes pratiques et théoriques) permet d'optimiser les conditions de travail et de sécurité des opérateurs
- La journée théorique, présentée sous vidéo projection, est agrémentée d'études de cas et de mises en situation permettant de valider les connaissances de chaque participant et d'anticiper sur certaines incompréhensions

Mode d'évaluation

L'examen CACES® R486 est validé par un testeur certifié : contrôle des connaissances théoriques et évaluation des savoir-faire.

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Sanction de la formation

Le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité CACES® et un carton d'autorisation de conduite prérempli seront délivrés si le stagiaire a réussi les examens.

Une attestation de formation nominative avec résultats aux examens de l'évaluation des acquis sera délivrée au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation, uniquement sur les catégories de PEMP utilisées.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.